ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES

Nyunzu-centre, Tanganyika | République Démocratique du Congo

Mai 2022

Contexte

Depuis mai 2013, des épisodes successifs de violences intercommunautaires dans le territoire de Nyunzu ont entraîné des vagues de déplacements de populations vers la ville de Nyunzu-centre. Au mois de mars 2022, 23 615 personnes déplacées étaient réparties au sein de la ville[1]. Alors que l'insécurité qui prévaut dans une partie du territoire de Nyunzu empêche le retour vers leur localité d'origine de ces populations déplacées depuis parfois plusieurs années, se pose la question de leur intégration durable à la ville. Dans cette optique, le territoire de Nyunzu a été sélectionné en mars 2022 comme territoire prioritaire pour la mise en oeuvre de l'approche nexus Humanitaire - Développement - Paix[2].

Toutefois, des lacunes d'informations subsistent afin de mettre en oeuvre une réponse communautaire axée sur des solutions durables et inclusives dans le territoire de Nyunzu. A Nyunzu-centre notamment, bien des besoins en matière de développement d'infrastructures et d'accès à celles-ci aient été soulevés, ceux-ci doivent encore être précisés. L'évaluation présentée ci-après se propose de contribuer à répondre à ces besoins en informations, à travers une évaluation centrée sur les infrastructures de la ville. Cette évaluation a pour objectifs de mieux comprendre l'impact exercé par les arrivées de ménages déplacés sur l'expansion urbaine de Nyunzu-centre et de fournir des informations sur la répartition, la fonctionnalité et la gestion des infrastructures et services de base de la ville.

Carte des quartiers de Nyunzu-centre

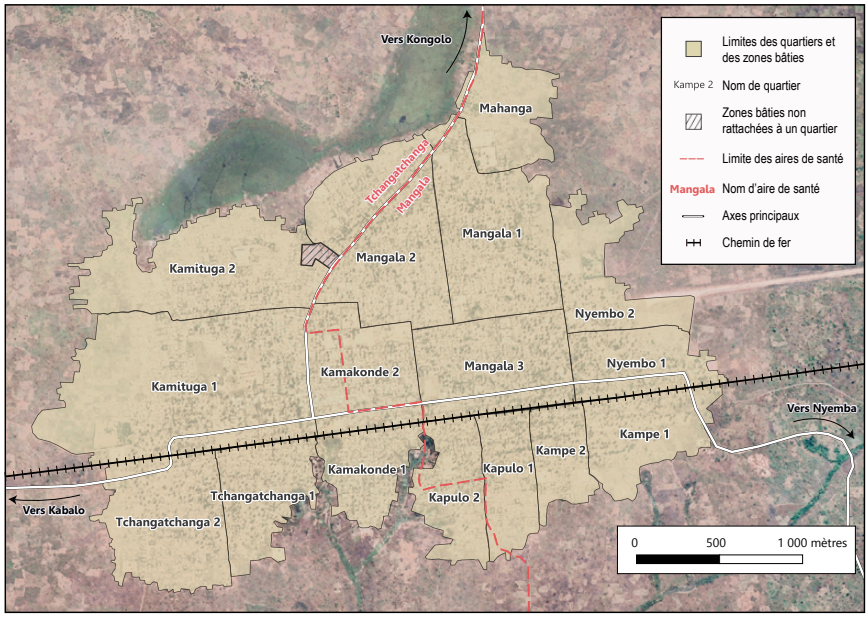

Scores de fonctionnalité

Afin de comparer l'état de certains types infrastructures entre elles à l'échelle de la ville, des scores de fonctionnalité ont été attribués aux points d'eau, latrines, établissements scolaires et moulins enquêtés.

Ces scores composites ont été calculés à partir de plusieurs indicateurs, une note se situant entre 0 et 1 étant attribuée à chaque indicateur. La somme des notes obtenues pour chaque indicateur est ensuite calculée puis divisée par le nombre total d'indicateurs, afin d'obtenir un score de fonctionnalité final compris entre 0 et 1. Ce score est divisé en différentes tranches, pouvant signifier un score de fonctionnalé élevé, moyen, bas ou très bas. Pour chaque type d'infrastructure, un indicateur "critique" peut conduire à considérer l'infrastructure comme non fonctionnelle par défaut. Pour le détail des indicateurs et du calcul des scores de fonctionnalité, consulter les termes de référence de la recherche (Annexe 1).

Tableau récapitulatif du nombre d'enquêtes réalisées

Secteur	Infrastructure	Enquêtes quantitatives	Entretiens qualitatifs
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	Points d'eau	127	3
	Latrines	186	
Éducation	Établissements scolaires	59	2
Santé	Structures de santé	15	2
Économie	Marchés	10	2
	Moulins	48	
Vie sociale	Espaces communautaires	19	2
Acteurs transversaux	Tous types	N/A	2

Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été mise en oeuvre avec une méthodologie mixte comprenant des outils quantitatifs, qualitatifs ainsi que cartographiques.

Le volet quantitatif de l'évaluation a consisté en une collecte de données exhaustive auprès des point d'eau, latrines, établissements scolaires, structures de santé, marchés, moulins et espaces communautaires de la ville. Pour chacune de ces infrastructures, un entretien structuré a été réalisé avec un informateur clé (IC) ayant un lien avec l'infrastructure évaluée. Parallèlement, un exercice de cartographie via relevé de tracés GPS a été réalisé avec les chefs des différents quartiers de la ville, afin d'en délimiter les contours. La collecte de données quantitative s'est déroulée du 21 au 30 avril 2022 et a permis de réaliser un total de 464 enquêtes.

Le volet qualitatif visait à obtenir une meilleure compréhension des mécanismes de gestion des infrastructures et des besoins liés à celles-ci. Il a consisté en des entretiens qualitatifs semi-structurés avec des parties prenantes de la gestion des infrastructures à l'échelle d'un quartier de Nyunzu-centre ou de la ville dans son ensemble. Un total de 13 entretiens qualitatifs ont été réalisés entre le 30 avril et le 3 mai 2022.

Les limites de cette évaluation sont présentées en page 12.

Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'évaluation, consulter les termes de références de la recherche.

Chiffres clés de l'évaluation

464 Entretiens quantitatifs avec des IC liés aux infrastructures individuelles.

13 Entretiens qualitatifs avec des acteurs de la gestions des infrastructures.

16 Relevés de délimitations de quartiers avec les chefs de quartier.

Notes de bas de page

1. OCHA, Rapport de la mission inter-organisation de février 2022 à Kalemie et Nyunzu, mars 2022.
2. Nations Unies, Rapport final de l'atelier technique d'opérationnalisation de l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix au Tanganyika, mars 2022.

Expansion urbaine & mouvements de populations

Depuis le début de la crise dans le territoire de Nyunzu en mai 2013, la ville de Nyunzu-centre a accueilli un nombre conséquent de ménages déplacés en provenance du reste du territoire. Les vagues les plus importantes d'arrivées de ménages déplacés coïncident avec les pics du conflit et ont eu lieu en mai 2017 puis entre janvier et mai 2020[3]. Au mois de mars 2022, la ville accueillait un total de 23 615[4] personnes déplacées. Alors que des mouvements de retour de ménages déplacés ont lieu vers le sud du territoire de Nyunzu, 80% des déplacés actuellement présents à Nyunzu sont originaires du secteur Nord-Lukuga[5], situé dans le nord du territoire. La situation sécuritaire volatile qui prévaut encore dans cette zone constitue un frein au retour des ménages déplacés, dont la grande majorité est installée à Nyunzu-centre depuis au moins deux années[6].

Selon les IC qualitatifs interrogés, les ménages déplacés arrivés à Nyunzu-centre ne se sont pas vus accorder des parcelles par les autorités locales, mais ont été accueillis parmi des familles d'accueil. Les ménages déplacés sont répartis de manière homogène au sein de la ville, certains s'étant installés dans les quartiers périphériques de celle-ci, tandis que d'autre résident en centre-ville, ce qui a contribué à en densifier la population.

L'analyse de l'évolutiondu bâti entre 2012 et 2022 présentée ci-dessous fournit un aperçu l'expansion territoriale qu'a connue la ville de Nyunzu depuis le début de la crise. De manière générale, on observe une expansion du bâti vers toutes les zones périphériques de Nyunzu-centre entre 2012 et 2020, celle-ci étant particulièrement marquée dans les parties Ouest (quartiers Kamituga 1, Kamituga 2 et Tchangatchanga 2), Nord (quartier Mahanga) et Sud-Est (quartier Kampe 1) de la ville.

Selon les IC qualitatifs interrogés, l'expansion et à la densification de la ville ont conduit les autorités territoriales à revoir son organisation administrative afin d'en faciliter la gouvernance. Le nombre de quartiers est passé de 7 à 16 entre 2017 et 2020, par le biais de la création de nouveaux quartiers (par exemple Mahanga) et de la scission de quartiers existant (par exemple, Mangala a été divisé en Mangala 1, 2 et 3).

Pour tous les types d'infrastructures étudiés dans le cadre de cette évaluation, les zones identifiées par les IC qualitatifs comme étant le plus dépourvues d'infrastructures sont les zones qui n'étaient pas habitées jusqu'à récemment et, dans une moindre mesure, les zones du centre-ville dont la population a connu une hausse importante au cours de ces dernières années.

Les réponses apportées à l'arrivée des ménages déplacés au niveau des infrastructuresqui ont été citées par les IC qualitatfis sont toutes des mesures communautaires, ayant visé les ménages déplacés aussi bien que la communauté non déplacée. Il s'est notamment agi de baisses des prix des services fournis par les infrastructures (notamment pour certains points d'eau et moulins), ou bien de l'instauration d'un accès gratuit à celles-ci (notamment pour les soins des sutrctures de santé publiques).

Carte de l'évolution du bâti entre mars 2012 et février 2022[7]

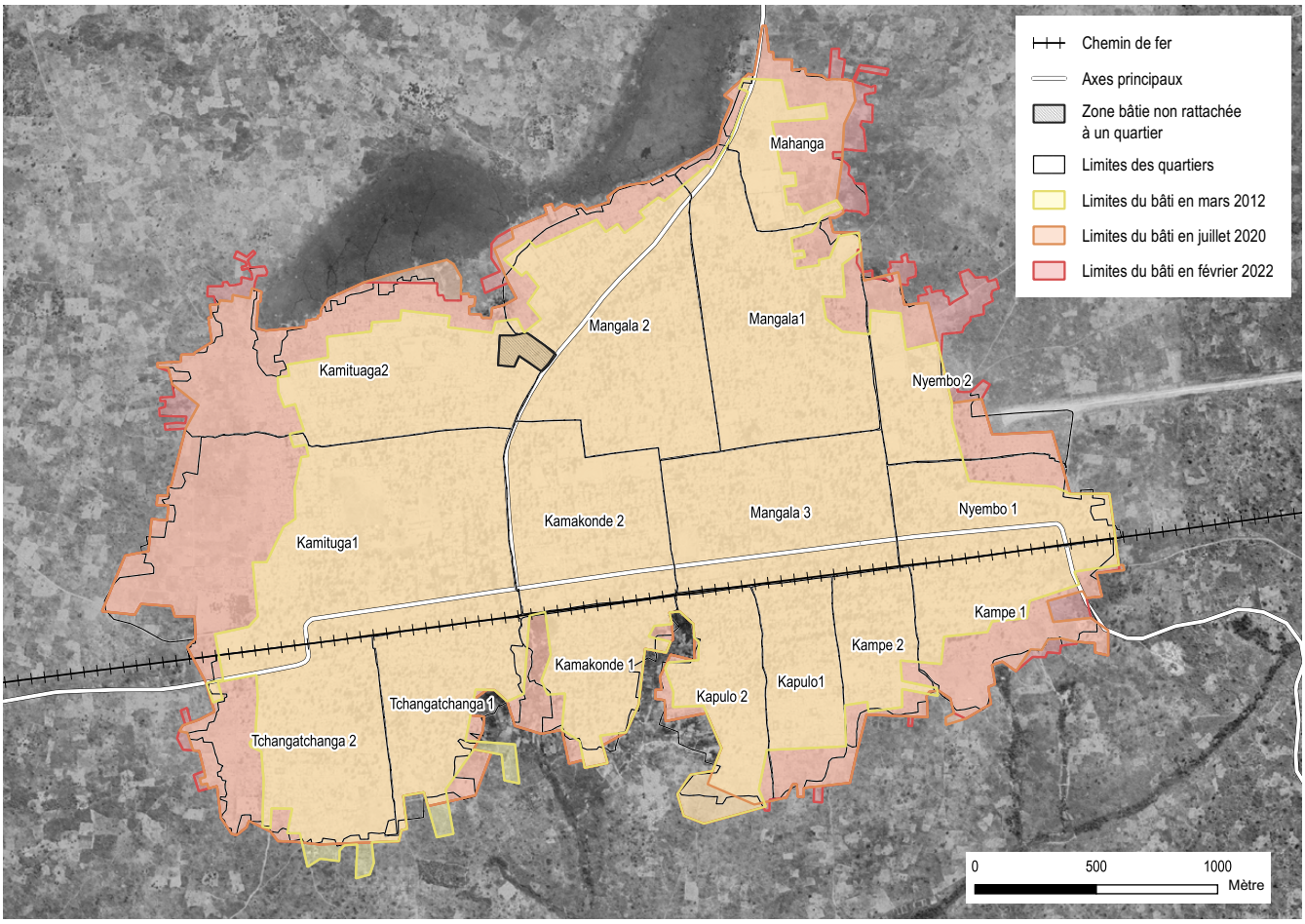

Notes de bas de page

3. OCHA, République Démocratique du Congo : Situation humanitaire dans le territoire de Nyunzu, octobre 2020
4. OCHA, Rapport de la mission inter-organisation de février 2022 à Kalemie et Nyunzu, mars 2022.
5. Ibid.
6. Ibid.
7. Les images satellite obtenues pour le moi de février 2022 comprenaient une couverture nuage sur les parties Sud-Ouest et Sud-Est de la ville (quartiers Tchangatchanga 1 et 2, Kamakonde 1, ainsi qu'une partie des quartiers Kampe 1 et 2). Par conséquent, le bâti n'a pas pu être délimité pour ces zones et reprend les limites obtenues par le biais de l'analyse des images de juillet 2020.

Eau, hygiène et assainissement

La collecte de données a permis d'identifier un total de 127 points d'eau, ainsi que 186 blocs de latrines répartis à travers les différents quartiers de la ville.

Points d'eau

Parmi les 127 points d'eau évalués, 41 d'entre eux étaient non fonctionnels, 30 partiellement fonctionnels (c'est à dire fonctionnels uniquement à certaines périodes de l'année) et 56 fonctionnels. Le niveau de fonctionnalité des 86 points d'eau fonctionnels et partiellement fonctionnels s'échelonne d'élevé à bas, avec 29 points d'eau (soit 35% du total) ayant un score de fonctionnalité élevé, 44 (53%) un score moyen et 13 (16%) un score bas. Parmi les indicateurs retenus pour calculer le score de fonctionnalité des points d'eau, celui qui a exercé le plus d'impact négatif était lié à la gratuité du puisage de l'eau, celui-ci étant payant dans 78% des points d'eau fonctionnels évalués. Le type de problèmes liés au point d'eau a également exercé une influence notable sur le score de fonctionnalité, dans la mesure où 61% des points d'eau fonctionnels évalués étaient concernés par un problème considéré comme portant sévèrement atteinte à sa fonctionnalité (fonctionnement par intermittence ou avec des coupures fréquentes, eau perçue comme étant de mauvaise qualité, ou besoin de réparations du point d'eau suite à son endommagement).

La vaste majorité des sources d'eau fonctionnelles et partiellement fonctionnelles évaluées étaient des sources améliorées, dont 43% (37/86) de robinets publics, 30% (26/86) de forages avec pompe à motricité humaine et 12% (10/86) de polytanks[8]. Une minorité des points d'eau identifiés étaient considérés comme non-améliorés, avec 4 puits non protégés. Deux points d'eaux de surface utilisées pour les besoins domestiques autres que l'eau de boisson ont également été répertoriées.

78% des points d'eau fonctionnels (n = 83) étaient payants.

Les IC liés à la gestion des infrastructures EHA ont rapporté que les ménages déplacés ne rencontrent pas plus de difficultés que les ménages non déplacés à accéder à ce type d'infrastructures, qu'il s'agisse des points d'eau ou des latrines. Ce constat paraît cohérent avec les enquêtes quantitatives, seule une minorité des IC interrogés (4%) ayant considéré que les ménages déplacés internes constituent un groupe ayant plus de difficultés d'accès à l'eau. Lors du pic d'arrivées de ménages déplacés à Nyunzu-centre, un IC travaillant dans l'approvisionnement en eau a rapporté que le prix de vente de l'eau avait été revu à la baisse pour l'ensemble des usagers. Lors de la collecte de données, le prix du remplissage d'un bidon de 20 litres d'eau s'échelonnait entre 25 et 250 francs congolais (FC)[9].

Coût médian du remplissage d'un bidon d'eau de 20 litres

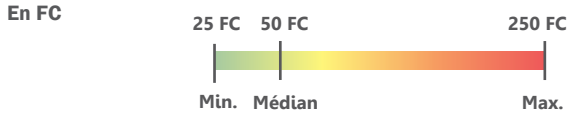

Carte de la fonctionnalité des points d'eau

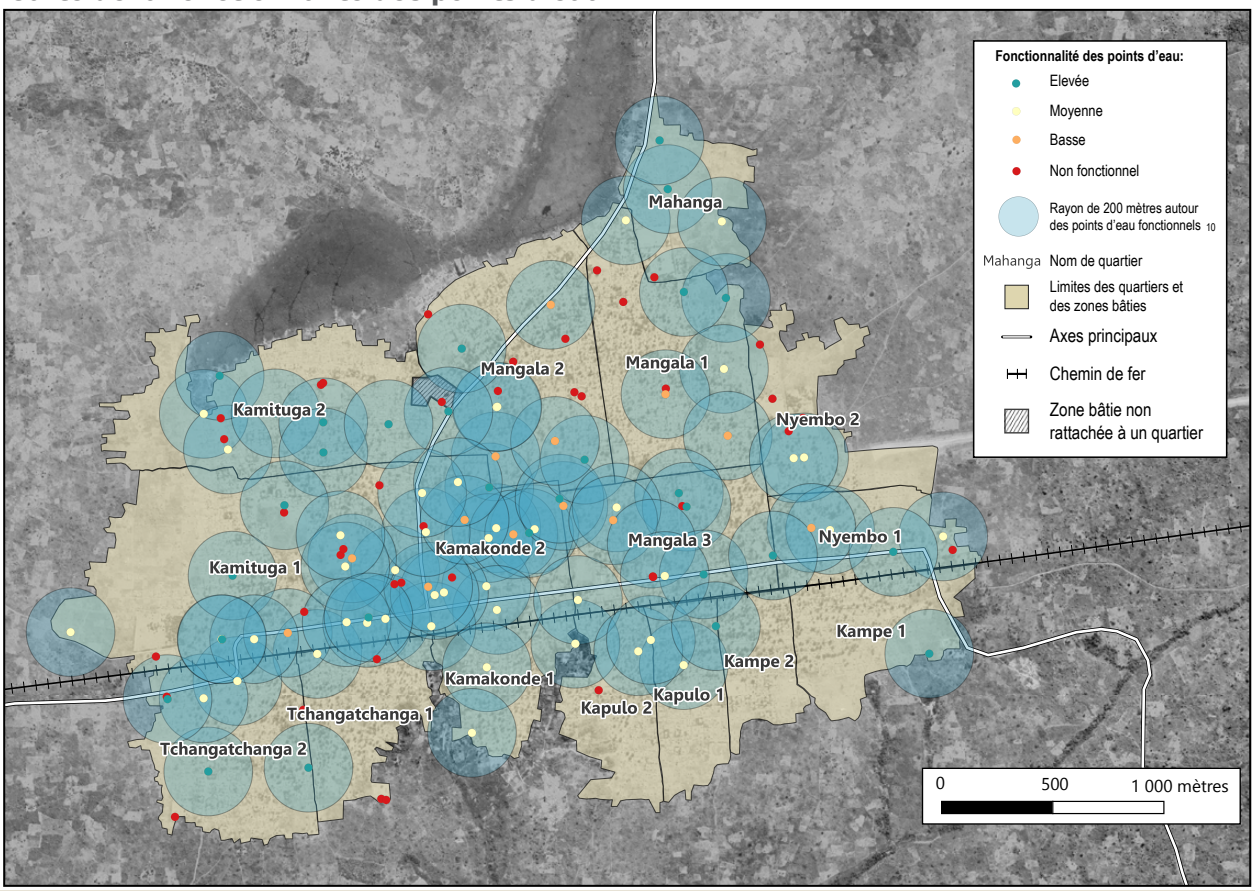

Indicateurs retenus pour le calcul du score de fonctionnalité des points d'eau :

- Fonctionnalité générale du point d'eau
- Type de point d'eau
- Type de problèmes liés au point d'eau
- Existence de tensions liées à l'utilisation du point d'eau
- Gratuité de l'utilisation du point d'eau

Notes de bas de page

8. Un polytank désigne un dispositif en plastique dur permettant le stockage de grandes quantités d'eau.
9. 1 dollar américain = 2 004,6250 francs congolais au 13 juin 2022 (Banque centrale du Congo).
10. Bien que les standards Sphere préconisent une distance maximale de 500 mètres entre l'habitation et le point d'eau le plus proche dans un contexte d'urgence, eu égard au contexte urbain de Nyunzu-centre et à la stabilité de la ville, le choix a été fait de préférer une distance de 200 mètres, conformément aux standards de long terme prévues par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés.

Groupes de population désignés comme ayant plus de difficultés à accéder aux services fournis par les points d'eau
(plusieurs réponses possibles, n = 127)

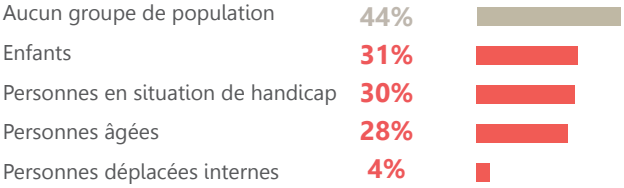

Le quartier de Kamituga 2 est le plus cité par les IC qualitatifs comme manquant d'infrastructures EHA. S'agissant des points d'eau, il ressort de la carte ci-contre que la proportion de ménages par point d'eau est comparativement plus faible dans les quartiers situés au sud du chemin de fer, et en particulier dans les quartiers de Tchangatchanga 1, Kampe 1 et Kampe 2. De manière plus générale, l'implantation des points d'eau semble la moins dense dans les zones périphériques de la ville. La faible densité des infrastructures EHA dans ces secteurs de la ville est attribuée par les IC qualitatifs au fait qu'il s'agisse de quartiers récemment habités ainsi qu'à l'indisponibilité de financements ou de partenaires de mise en œuvre pour créer de nouveaux points d'eau.

des IC interrogés ont rapporté l'existence de tensions liées à l'utilisation des points d'eau

Sources de tensions liées à l'utilisation des points d'eau les plus fréquemment rapportées par les IC:
(plusieurs réponses possibles, n = 34)

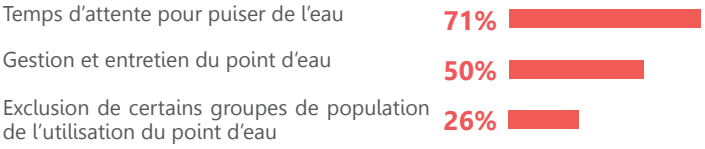

Il ressort des entretiens qualitatifs que l'indisponibilité d'infrastructures en nombre adéquat conduit les ménages à parcourir des distances plus importantes pour accéder à ces services et accroît la fréquentation des infrastructures existantes, dont la surutilisation peut entraîner l'émergence de tensions entre usagers. Ce phénomène se vérifie dans les données quantitatives collectées, dès lors que le temps d'attente trop important pour puiser de l'eau constitue le principal problème lié aux points d'eau rapporté par les IC et que 41% d'entre eux ont signalé l'existence de tensions.

liées à l'utilisation des points d'eau. L'amplitude horaire réduite lors de laquelle le puisage de l'eau est possible semble également faire obstacle à un accès optimal aux points d'eau, dans la mesure où le fonctionnement intermittent ou partiel des points d'eau a été cité par 40% (33/83) des IC comme constituant une difficulté. Les propositions mises en avant par les IC afin de faire face à ces enjeux comprennent l'extension de la couverture du réseau de distribution d'eau existant, ou l'allongement des horaires quotidiens de puisage. Toutefois, un IC acteur de la gestion des points d'eau a également signalé que la surutilisation de certains points d'eau au-delà de leurs capacités avait contribué à leur endommagement.

Principaux problèmes liés aux points d'eau rapportés par les IC:
(plusieurs réponses possibles, n = 83)

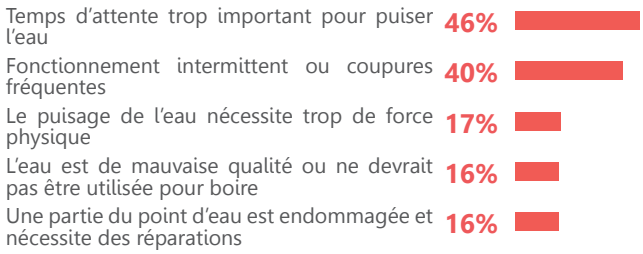

Carte du nombre moyen de ménages par point d'eau fonctionnel, par quartier

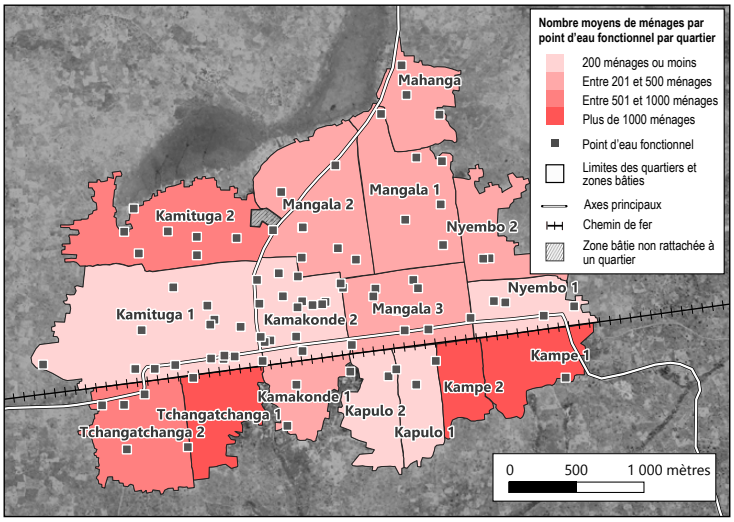

Latrines

La collecte de données a permis l'identification de 186 blocs de latrines, contenant un total de 372 latrines individuelles fonctionnelles et 240 latrines non-fonctionnelles. Parmi les 164 blocs enquêtés qui contiennent des latrines fonctionnelles, 19 (12%) ont obtenu un score de fonctionnalité élevé, 87 (53%) un score moyen et 58 (35%) un score bas. Les principaux déterminants du score de fonctionnalité des blocs de latrines sont l'existence d'un dispositif de lavage des mains, qui n'était disponible que dans 6 % d'entre eux, ainsi que le nombre quotidien d'usagers par latrine fonctionnelle dans le bloc, qui était supérieur à 20 personnes dans 77% des blocs de latrines évalués[11].

Plus de la moitié (53% ou 99/186) des blocs de latrines évalués étaient composés de latrines non améliorées (latrines à fosse avec dalle), tandis que 47% (ou 87/186) étaient composés des latrines non-améliorées (trou ouvert et latrines à fosse sans dalle).

État des blocs de latrines :
(tel que rapporté par les IC, n = 178)

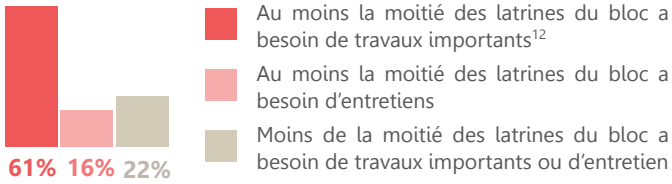

Notes de bas de page
11. Les standards sectoriels prévus dans le cadre du projet Sphere prévoient un minimum d'une latrine partagée par 20 personnes (The Sphere Handbook).
12. Lors de la collecte de données, il a été décidé qu'une latrine ayant besoin de travaux important ne pouvaient pas être considérée comme ayant besoin d'entretien.

des blocs de latrines étaient équipés d'un dispositif de lavage des mains (n = 178)

Une part conséquente (35%) des blocs de latrines évalués étaient rattachés à un établissement public ou communautaire (école, centre de santé, administration, etc.), tandis que plus de la majorité (53%) étaient des blocs de latrines privés construits sur la parcelle d'un ménage. Dans les deux cas cependant, il a été observé que les usagers de ces blocs de latrines n'étaient pas limités à leurs seuls propriétaires ou aux usagers des infrastructures où elles se trouvaient. À titre d'exemple, un IC lié à la gestion des marchés a mis en avant le fait que l'indisponibilité de latrines dans les environs du marché central de Nyunzu conduisait les riverains à se reporter vers les latrines du marché, conduisant à une sur-fréquentation et contribuant à leur dégradation. Selon les données quantitatives collectées, le nombre médian d'usagers quotidiens par latrine fonctionnelle à l'échelle de la ville était de 30 personnes[13]. Ce nombre conséquent d'usagers semble exercer un impact sur l'accès aux latrines, le temps d'attente représentant le deuxième problème lié aux latrines le plus fréquemment cité (47% ou 84/178 IC).

La fonctionnalité réduite des latrines de la ville parait constituer une barrière majeure à l'amélioration des conditions d'assainissement. Le mauvais état des blocs de latrines constitue le problème le plus fréquemment cité (par 58% ou 103/178 IC). De fait, dans 25% des blocs de latrines évalués, plus de la moitié des latrines du bloc n'étaient pas en assez bon état pour être utilisées quotidiennement. Par ailleurs, dans 61% des blocs de latrines, plus de la moitié des latrines du bloc avaient besoin de travaux importants (travaux liés à la structure, à la fosse ou à la dalle de la latrine).

Principaux problèmes liés aux latrines rapportés par les IC:
(plusieurs réponses possibles, n = 178)

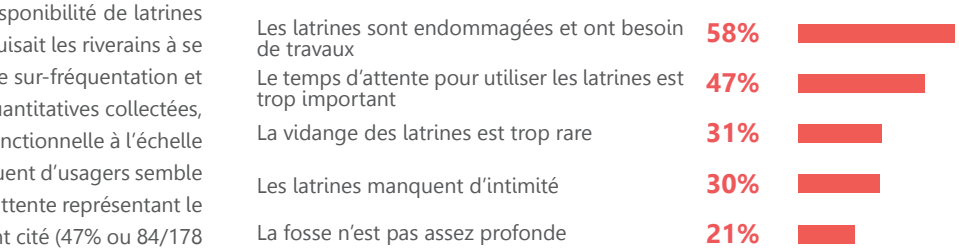

Carte de la fonctionnalité des blocs de latrines

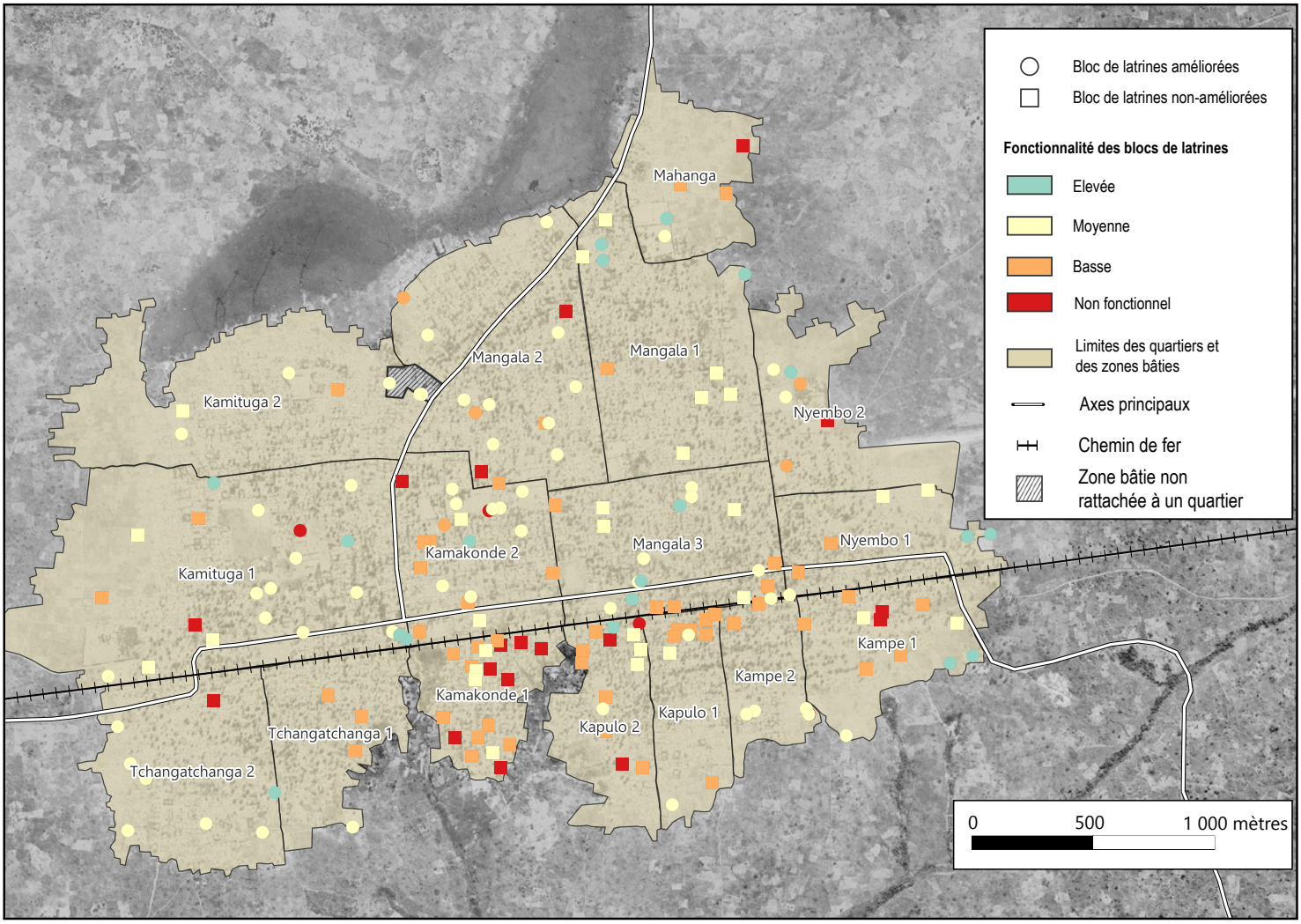

Indicateurs retenus pour le calcul du score de fonctionnalité des blocs de latrines :

- Fonctionnalité générale des latrines
- Nombre de latrines ayant besoin de travaux importants ou d'entretien
- Type de latrines
- Nombre d'usagers par latrine fonctionnelle
- Présence d'un dispositif de lavage des mains

Notes de bas de page

13. Les standards sectoriels prévus dans le cadre du projet Sphere prévoient un minimum d'une latrine partagée par 20 personnes (The Sphere Handbook).

Bien que les IC interrogés dans le cadre de la collecte de données qualitatives ont déclaré que les conditions de sécurité prévalant à Nyunzu-centre ne constituent pas une barrière à l'utilisation des infrastructures EHA, il convient de noter que dans le cas des latrines, seuls 28% des blocs de latrines évalués incluaient une séparation par genre. Ce constat, combiné au fait que le manque d'intimité dans les latrines a été cité par 30% des IC comme constituant un problème lié à celles-ci, suggère que le sentiment d'insécurité dans l'utilisation des infrastructures sanitaires peut contribuer à restreindre l'accès de certains groupes de population à celles-ci. Les enfants constituent le principal groupe de population signalé comme ayant plus de difficultés à accéder aux latrines, cités par 25% (ou 46/186) des IC. Un IC avec lequel un entretien qualitatif a été conduit a également signalé que le manque d'entretien et les conditions sanitaires réduites de certains blocs de latrines pose un risque particulier pour les enfants, qui sont plus exposés que la population adulte aux infections liées aux excréments[14]. Les personnes en situation de handicap ont également été citées comme un groupe de population ayant des difficultés à utiliser les latrines de la ville, les infrastructures existantes étant rarement adaptés à leurs besoins.

PRIORITÉS SECTORIELLES

Création de nouveaux points d'eau et extension du réseau de distribution d'eau existant

Méthodologie de rapportage des priorités sectorielles

Chaque IC avec lequel un entretien qualitatif a été réalisé a été invité à proposer trois interventions prioritaires dans son secteur pour la ville de Nyunzu. Pour chaque secteur, seules les priorités mentionnées par plus d'un IC sont rapportées dans le présent document. Dans le cas où il n'existe pas de consensus entre IC sur les interventions prioritaires, aucune priorité n'est rapportée pour ce secteur.

des blocs de latrines étaient séparés par genre (n = 178)

Gouvernance des infrastructures EHA

L'identification des besoins au niveau des infrastructures EHA à l'échelle de Nyunzu-centre est principalement réalisée par les autorités locales, via le bureau central de la zone de santé. Bien que les besoins dans ce domaine apparaissent comme généralement bien connus, un IC a rapporté que le mécanisme existant de remontée des besoins liés aux infrastructures mériterait d'être formalisé pour permettre des échanges plus fluides entre la communauté d'usagers et les autorités locales. La prise de décision sur la construction de nouvelles infrastructures EHA implique les autorités locales ainsi que les partenaires de mises en oeuvre de la création d'infrastructures. La gestion des infrastructures peut également constituer une source de tensions entre usagers, dans la mesure où 50% des IC ayant signalé des tensions liées à l'utilisation des points d'eau ont rapporté que celles-ci sont liés à leur gestion.

Acteurs impliqués dans la gestion des points d'eau fonctionnels
(plusieurs réponses possibles, n = 83)

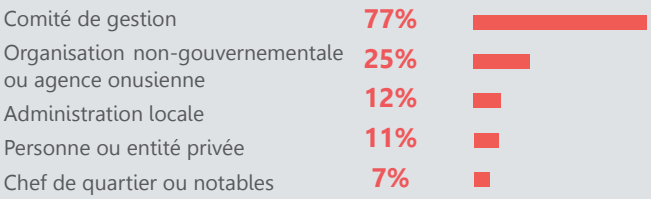

Éducation

La collecte de données quantitatives a permis l'identification de 37 écoles primaires, 17 écoles secondaires et un établissement d'enseignement supérieur à Nyunzu-centre. Parmi les 53 établissements scolaires primaires et secondaires pour lesquels un score de fonctionnalité a été calculé[15], l'un d'entre eux a été identifié comme non-fonctionnel en raison d'un bâtiment détruit. Plus d'un tiers des écoles (34% soir 18/53) ont obtenu un score de fonctionnalité élevé, 55% (29/53) un score de fonctionnalité moyen, 8% (4/53) un score de fonctionnalité bas et 2% (1/53) un score de fonctionnalité très bas. Le principal déterminant du score de fonctionnalité était l'indicateur lié aux infrastructures EHA existantes au sein des écoles, seuls 11% des écoles enquêtées ayant obtenu un score de 1 pour cet indicateur. Le second était le ratio d'élèves par enseignant, seuls 31% des établissements scolaires ayant un ratio égal ou inférieur à la moyenne nationale pour cet indicateur.

Coût d'un trimestre de frais de scolarité dans l'enseignement secondaire :

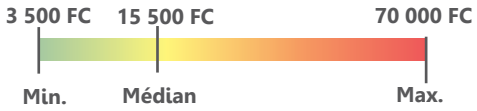

Il ressort des enquêtes quantitatives que la scolarité était gratuite dans la totalité des établissement d'enseignement primaire, qu'ils soient publics (non-conventionnés[16]) ou privés (conventionnés). Elle était en revanche payante dans l'intégralité des établissements secondaires, publics comme privés, avec des frais de scolarité s'échelonnant de 3 500 francs congolais (FC)[2] à 70 000 FC par trimestre.

Nombre médian d'élèves par enseignant

Primaire:	Secondaire:
47 élèves[17]	27 élèves[18]

Notes de bas de page

14. The Sphere Handbook, p. 115.
15. Le score de fonctionnalité a été calculé uniquement lorsque suffisamment d'informations ont été collectées au sujet de l'établissement scolaire. Dans le cas où un indicateur individuel servant au calcul du score n'était pas disponible pour un établissement scolaire, le score maximum a été attribué pour cet indicateur, afin qu'un score de fonctionnalité final puisse être calculé.
16. Les établissements scolaire non-conventionnés sont directement gérés par le ministère de l'éducation, tandis que la gestion des établissements conventionnés est entre les mains d'acteurs religieux.
17. Le ratio à l'échelle nationale est de 33 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire (Banque Mondiale).
18. Le ratio à l'échelle nationale est de 14 élèves par enseignant dans l'enseignement secondaire (Banque Mondiale).

Carte de la fonctionnalité des établissements scolaires

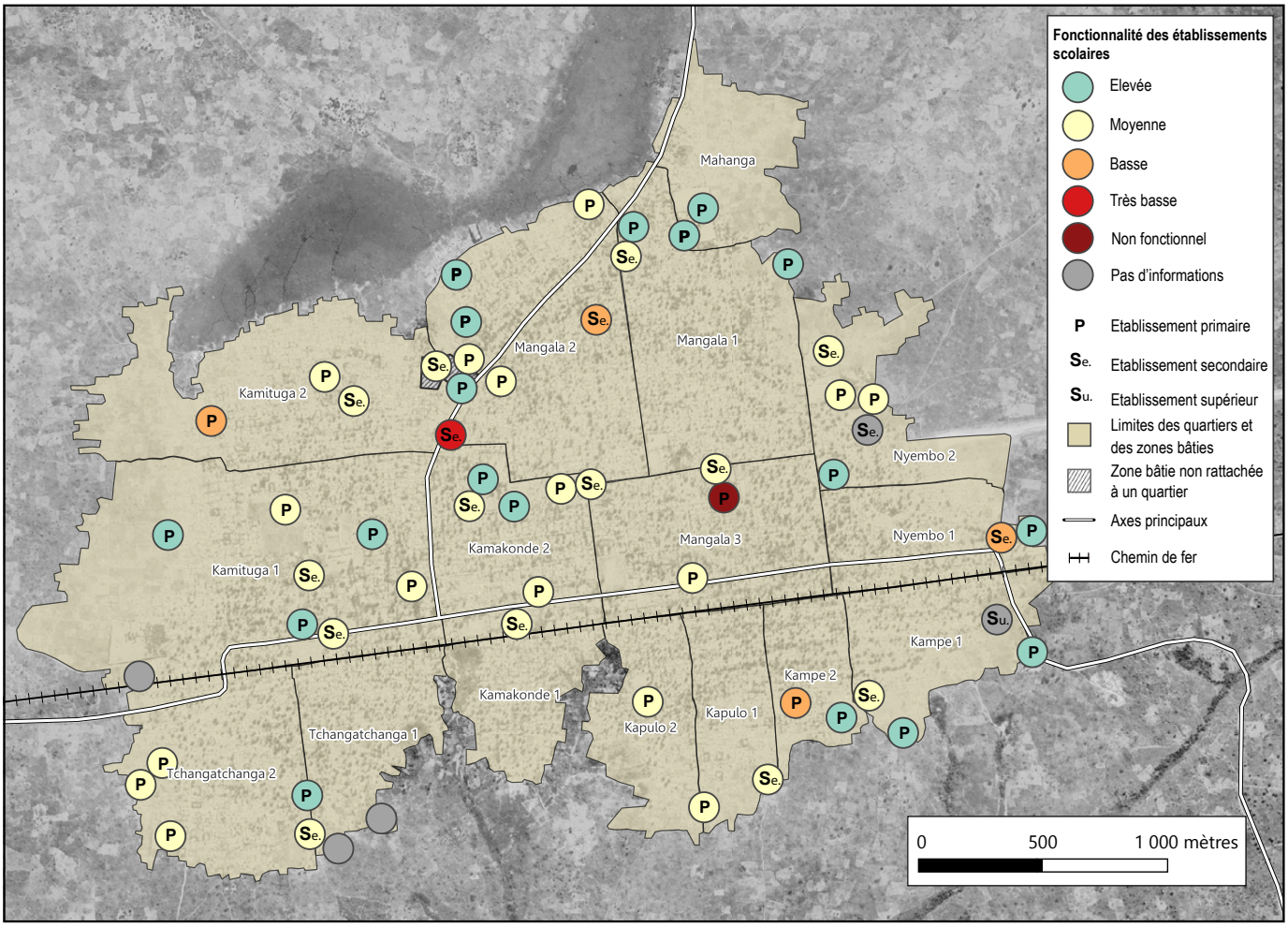

Indicateurs retenus pour le calcul du score de fonctionnalité des établisements scolaires :

- Etat du bâtiment (non-fonctionnel si détruit)
- Nombre d'élèves par enseignant
- Infrastrutures EHA fonctionnelles disponibles dans l'école
- Gratuité de la scolarité

Selon un IC impliqué dans la gestion des établissements scolaires, la mécanisation du paiement des salaires[19] dans le secteur de l'éducation était en cours de mise en oeuvre pour les enseignants des établissements primaires, et devrait être suivie par celle du corps enseignant et des gestionnaires du secteur secondaire ainsi que des écoles sans arrêté[20]. La mise en œuvre effective de la mécanisation se vérifie dans les données quantitatives collectées, dans la mesure où 76% (22/29) des IC des établissements primaires publics ont déclaré qu'elle avait été adoptée au sein de leur établissement.

Un IC interrogé dans le cadre d'un entretien qualitatif a rapporté que, bien que des classes supplémentaires aient initialement été ouvertes afin d'accueillir les enfants des ménages déplacés, ces derniers sont aujourd'hui complètement intégrés au système scolaire local et n'ont pas plus de difficultés d'accès à l'éducation que les ménages non-déplacés. En revanche, il a également été rapporté que des difficultés d'accès au système scolaire existent pour les personnes en situation de handicap, notamment les enfants sourds-muets et affectés par les conséquences de l'albinisme, en raison de l'absence de structures et d'un accompagnement scolaire adaptés à leurs besoins.

Principaux problèmes liés aux établissements scolaires rapportés par les IC :

(plusieurs réponses possibles, n = 54)

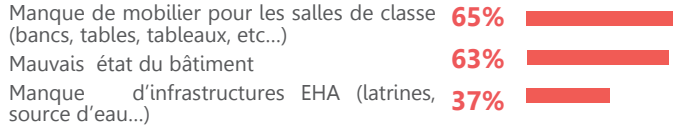

L'état physique des bâtiments des établissements scolaires parait constituer une préoccupation majeure dans le secteur de l'éducation, dès lors qu'il s'agit du deuxième problème lié aux établissements scolaires le plus fréquemment cité par les IC lors des enquêtes quantitatives. Ce constat est confirmé par les réponses des IC sur l'état des bâtiments dans les établissements enquêtés, 15% des IC (8/54) ayant déclaré que le bâtiment de leur établissement scolaire était partiellement ou complètement détruit ou inexistant, et 41% d'entre eux (21/54) ayant déclaré qu'il avait besoin de travaux de grande ampleur (liés à l'absence de portes ou de fenêtres, à des trous ou fissures dans le toit, à des fondations endommagées ou à de grandes fissures dans la plupart des murs).

Notes de bas de page

19. Le processus de mécanisation implique le paiement direct des salaires des enseignants par le gouvernement.
20. Les écoles sans arrêté désignent les écoles n'étant pas officiellement agréées par le ministère de l'Éducation.

Principales causes de déscolarisation rapportées par les IC :

(plusieurs réponses possibles, n = 54)

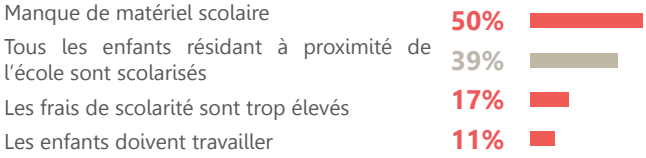

Au-delà du seul état des bâtiments des écoles, le manque de mobilier et de matériel paraît constituer un obstacle majeur à la fourniture d'une éducation de qualité. Le manque de mobilier constitue le principal problème lié aux établissements scolaires (cité par 65% ou 35/54 IC) et le manque de matériel scolaire représente la principale cause de déscolarisation rapportée par les IC (50% ou 27/54 IC). Selon un IC travaillant dans la supervision des établissements scolaires à l'échelle de la ville, une partie des manuels scolaires ont été détruits lors d'affrontements et n'ont pas été remplacés.

Selon les données quantitatives collectées, seuls 9% des établissments scolaires possédaient à la fois une source d'eau et des latrines fonctionnelles, et 20% d'entre eux ne possédaient ni source d'eau ni latrines fonctionnelles. Un IC travaillant dans le secteur de l'éducation a rapporté que de nombreuses infrastructures EHA endommagées au cours d'affrontements n'ont pas été réparées et restent non-fonctionnelles. L'état dégradé des infrastructures EHA des écoles pourrait également s'expliquer par des carences plus générales dans le secteur EHA à l'échelle de la ville, conduisant les riverains à utiliser les installations sanitaires des écoles et accentuant la pression qui pèse sur celles-ci. Le manque d'équipements EHA au sein des écoles est susceptible d'avoir des répercussions sur l'accès à l'éducation, mais également sur la situation sanitaire et de santé des élèves.

Infrastructures EHA disponibles au sein des établissements scolaires :

(tel que rapporté par les IC, n = 54)

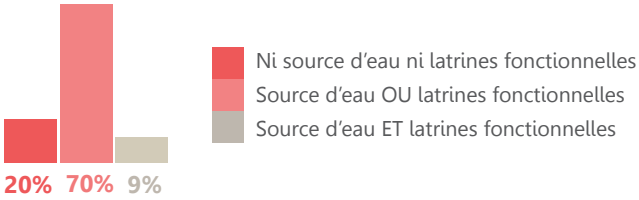

Bien que seule une faible minorité d'IC (1/54) ait rapporté le nombre d'enseignants trop peu important ou le manque de qualifications du corps enseignant comme constituant un problème lié aux écoles, il convient néanmoins de noter que le renforcement de capacités des enseignants a été cité comme une priorité par les deux IC issus du secteur de l'éducation avec lesquels des entretiens qualitatifs ont été conduits.

PRIORITÉS SECTORIELLES

- Construction d'établissements scolaires supplémentaires
- Réhabilitation des infrastructures EHA existantes et création de nouvelles infrastructures EHA au sein des établissements scolaires
- Renforcement des capacités du corps enseignant

Les quartiers cités lors des entretiens qualitatifs comme manquant d'établissements scolaires sont principalement des quartiers récemment habités (Nyembo 1 et 2, Kampe 1 et 2, Kapulo 1 et 2, Kamakonde 1) ou des quartiers du centre de la ville dont la population a connu une augmentation importante ne pouvant pas être absorbée par les structures d'éducation existantes (Mangala 2 et Mangala 3). Ces déclarations se recoupent en partie avec l'analyse du nombre moyen de ménages par établissement scolaire dans chaque quartier présentée dans la carte ci-dessous : les quartiers de Mangala 3, Kamituga 2 et Kamakonde 1 apparaissent comme ceux où le nombre de ménages par établissement scolaire est le plus important, laissant supposer que le nombre d'établissements scolaires y est insuffisant. Ces carences dans la couverture du réseau éducatif peuvent contraindre les élèves à parcourir des distances plus importantes afin d'accéder à l'éducation, et en définitive contribuer à la déscolarisation, en particulier dans un contexte où l'accès à l'éducation peut être jugé comme une priorité secondaire pour une partie des parents d'élèves.

Carte du nombre moyen de ménages par établissement scolaire, par quartier

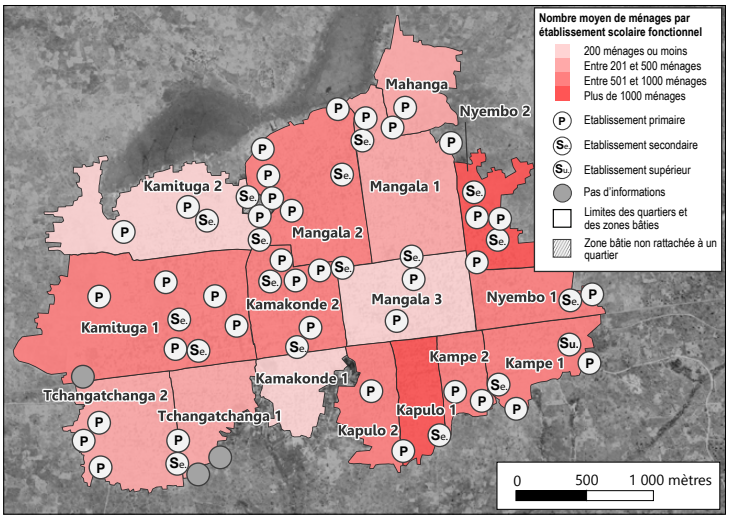

Gouvernance des infrastructures scolaires

L'identification des besoins dans le domaine de l'éducation revient principalement aux autorités locales, par le biais de la sous-division provinciale de l'éducation. Un IC qualitatif oeuvrant dans le secteur de l'éducation a rapporté que les usagers des écoles sont impliqués dans la remontée des besoins et l'élaboration de budgets concernant les établissements scolaires, par le biais de représentants des parents d'élèves et du corps enseignant. Bien que les IC qualitatifs ont rapporté avoir assez de visibilité sur les besoins dans le secteur de l'éducation, certains facteurs tels que l'indisponibilité de moyens de transport pour les autorités et l'état des routes ont été rapportés comme pouvant faire obstacle à une meilleure identification des besoins, notamment pour les zones situées en périphérie de la ville. Concernant la création d'infrastructures scolaires, celle-ci se fait en collaboration entre les autorités locales et des partenaires de mise en oeuvre. Dans la mesure où il n'existe pas d'instance de dialogue propre au secteur de l'éducation entre ces différents acteurs, les échanges sur la création d'infrastructures se font de manière bilatérale.

Santé

La collecte de données a permis l'identification de 15 infrastructures où des soins de santés sont prodigués, dont l'hôpital général de référence de Nyunzu, les centres de santé des aires de santé de Mangala et de Tchangatchanga, ainsi que dix postes de santé publics et cliniques privées. En dehors de ces structures, le réseau de soins s'appuye également sur un nombre important de pharmacies à travers la ville.

Principaux problèmes liés aux structures de santé rapportés par les IC
(plusieurs réponses possibles, n = 12)

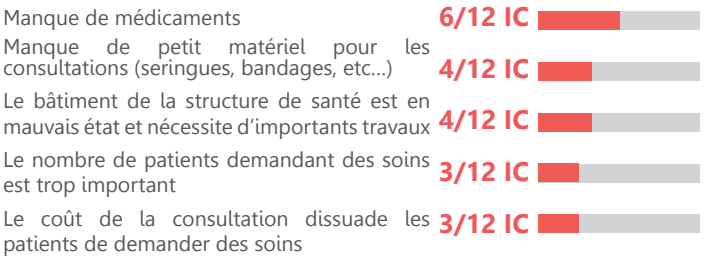

Les infrastructures de santé de Nyunzu-centre servent également de lieux de référence aux habitants des localités voisines pour recevoir des soins. Selon les IC qualitatifs liés à la santé interrogés, bien que la distance physique aux structures de santé ne semble pas poser de difficultés à Nyunzu-centre, le manque de structures de soins dans les localités périphériques des aires de santé de Mangala et Tchangatchanga conduit leurs habitants à se rendre à Nyunzu-centre pour bénéficier de soins. Selon des acteurs du secteur de la santé, la distance aux structures de santé et le coût du transport pour s'y rendre peuvent conduire les ménages à attendre plus longtemps avant de consulter des professionnels de santé et ainsi retarder la prise en charge médicale, tout en encourageant le recours à la médecine traditionnelle ou à l'automédication. Un IC qualitatif a également pointé du doigt un manque de capacité en matière de soins de maternité, qui encouragerait les accouchements à domicile.

La ville de Nyunzu compte **1** personnel soignant pour **614** ménages[21]

Le principal problème des infrastructures de santé parait être le manque de médicaments et de matériel, respectivement cités par la moitié (6/12) et un tiers (4/12) des IC interrogés lors de la collecte de données quantitatives. Les IC qualitatifs ont également fait part de cette difficulté, qu'ils voient comme une conséquence de l'état dégradé des routes et du coût du transport. Ces deux facteurs rendent l'approvisionnement en médicaments difficile et les maintiennent à des prix élevés.

Médicaments et matériel les plus fréquemment cités comme manquants
(parmi les IC ayant déclaré que la structure de santé manquait de médicaments ou de matériel, n = 6)

S'agissant des bâtiments des infrastructures de santé, un IC qualitatif a noté que certains postes de santé, construits en matériaux semi-durables (briques adobe non cuites), sont vulnérables face aux aléas climatiques. L'état des infrastructures réapparait parmi les préoccupations des IC quantitatifs interrogés, dans la mesure où un tiers d'entre eux (4/12) ont cité le mauvais état des bâtiments comme un des principaux problèmes liés aux structures de santé.

Types de soins prodigués par les structures de santé
(plusieurs réponses possibles, n = 11[22])

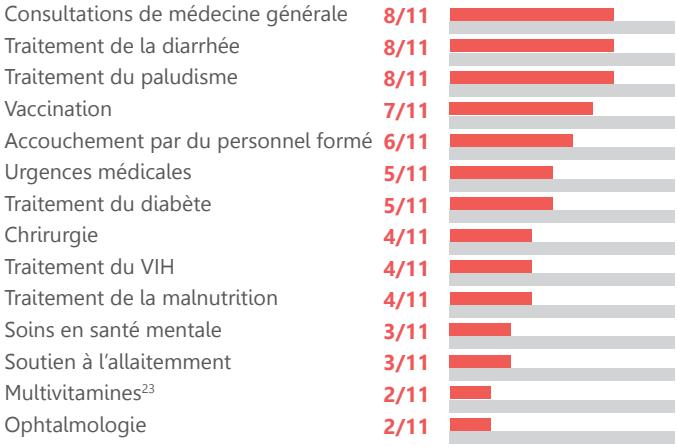

Gouvernance des infrastructures de santé

L'identification des besoins dans le domaine de la santé revient principalement aux autorités locales, par le biais du bureau central de la zone de santé. Elle implique étgalement les usagers des infrastructures de santé, à travers la participation de relais communautaires à des Comité de développement sanitaire (CODESA) organisés à l'échelle de l'aire de santé. Les différentes parties prenantes de la création et de la gestion des infrastructures de santé (autorités territoriales, bureau central de la zone de santé et partenaires de mise en œuvre) disposent de plusieurs instances de dialogue, organisées à l'échelle de la zone de santé.

Carte des infrastructures de santé

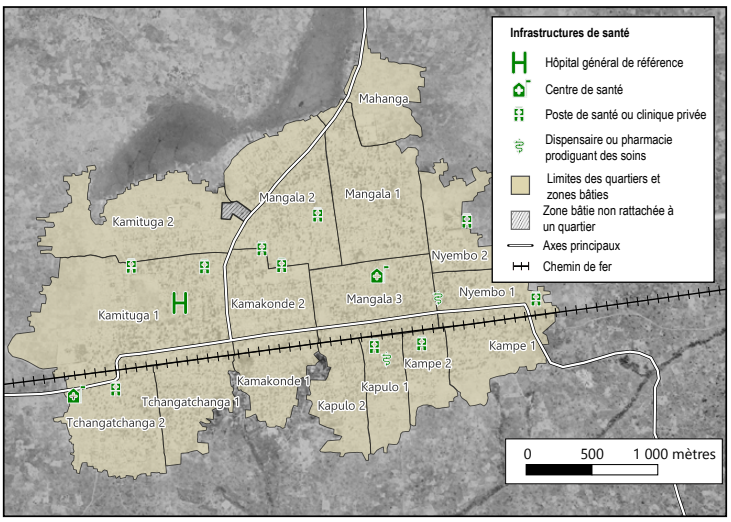

PRIORITÉS SECTORIELLES

Construction de structures de santé supplémentaires

Notes de bas de page

21. Les standards sectoriels prévus dans le cadre du projet Sphere prévoient un minimum d'un ou deux travailleurs en santé communautaire pour 1 000 habitants (The Sphere Handbook). Le personnel des pharmacies privées n'a pas été inclus dans le comptage du personnel soignant.
22. Ces données n'ont pas été collectées pour l'hôpital général de référence et ne sont pas incluses dans les résultats rapportés. Elle n'ont pas non plus été collectées dans trois autres structures de santé, où les IC interrogés n'étaient pas des personnels soignants et n'avaient pas suffisamment d'informations pour répondre à cette question.
23. Compléments alimentaires pouvant notamment être prescrits dans le cadre de soins prénataux.

Économie et espaces communautaires

Marchés

Un total de dix marchés ont été identifiés à Nyunzu-centre. Les marchés sont majoritairement de taille réduite, avec 6 marchés acceuillant moins de 25 commerçants selon les IC interrogés, 2 marchés accueillant entre 25 et 50 commerçants et 1 marché accueillant entre 51 et 100 commerçants. Le marché central central constitue le principal centre économique de la ville et accueillerait plus de 250 commerçants.

Principales barrières limitant l'utilisation du marché rapportées par les IC
(plusieurs réponses possibles, n = 10)

Articles vendus par les commerçants en quantités trop petites	6/10 IC
Structure du marché en mauvais état	5/10 IC
Faible diversité des articles vendus	5/10 IC

Selon les entretiens qualitatifs réalisés avec des acteurs de la gestion des infrastructures économiques de la ville, la situation sécuritaire à Nyunzu-centre ne constitue pas une barrière pour l'accès aux marchés et autres infrastructures économiques. Cependant, l'insécurité dans le reste du territoire de Nyunzu a un impact sur les capacités de réapprovisionnement des commerçants qui opèrent sur les marchés de la ville.

De manière plus générale, l'approvisionnement semble constituer une difficulté majeure pour les commerçants interrogés, les principales difficultés citées par ces derniers étant le coût ou la rareté des transporteurs (6/7 IC), l'insécurité sur les routes (3/7 IC) et le mauvais état des routes (3/7 IC). Cette situation peut contribuer à une raréfaction des produits et à une hausse des prix. Le fait que les quantités réduites et la faible diversité d'articles vendus figurent parmi les barrières limitant l'utilisation des marchés les plus fréquemment citées par les IC parait confirmer cette dynamique.

Principales difficultés rencontrées par les commerçants
(plusieurs réponses possibles, n = 7)

Coût du transport trop élevé ou transporteurs trop difficiles à trouver	6/7 IC
Trop d'insécurité sur les routes d'approvisionnement	3/7 IC
Approvisionnement difficile en raison du mauvais état des routes	3/7 IC

Selon un acteur de la gestion des marchés, l'accroissement de la population de la ville s'est répercuté sur la fréquentation des marchés et a eu un impact négatif sur les infrastructures de ceux-ci. Plus particulièrement, le manque d'infrastructures EHA dans la ville conduirait les riverains des marchés à se reporter vers les latrines et points d'eau situés sur les marchés, contribuant ainsi à leur dégradation.

Carte des marchés et de la fonctionnalité des moulins

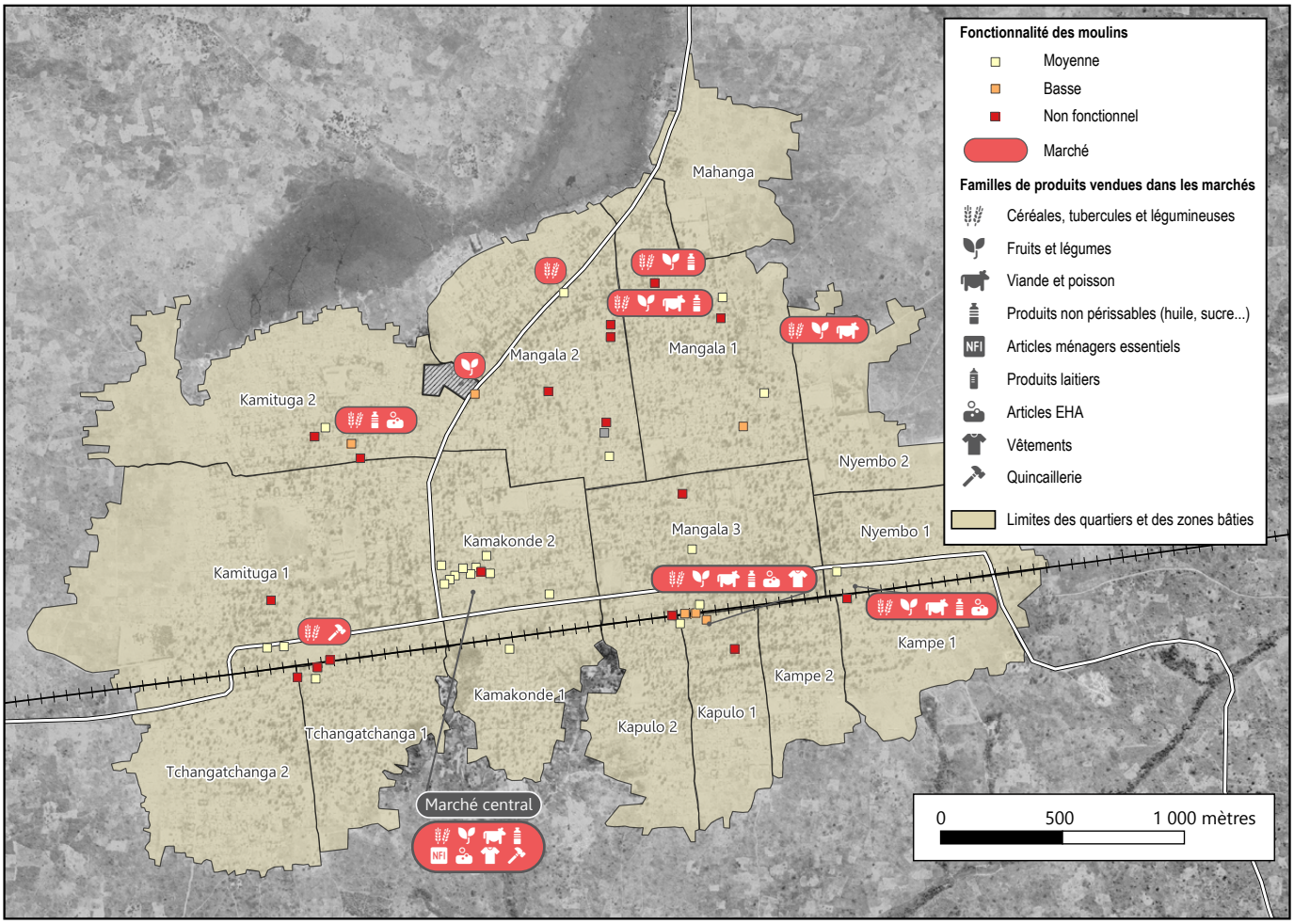

Indicateurs retenus pour le calcul du score de fonctionnalité des moulins :
- Fonctionnalité générale du moulin
- Type de problème lié au moulin
- Gratuité de l'utilisation du moulin

Moulins

La collecte de données a permis d'identifier un total de 47 moulins. Plus d'un tiers (17/47 ou 36%) des moulins enquêtés étaient non fonctionnels. Parmi les moulins fonctionnels, 80% (24/30) ont obtenu un score de fonctionnalité moyen et 20% (6/30) ont obtenu un score de fonctionnalité bas. Le déterminant principal du score de fonctionnalité est la gratuité, l'accès aux services fournis par les moulins étant payant pour l'intégralité des moulins enquêtés.

Coût médian pour moudre 20 kilogrammes (kg) de...

En FC

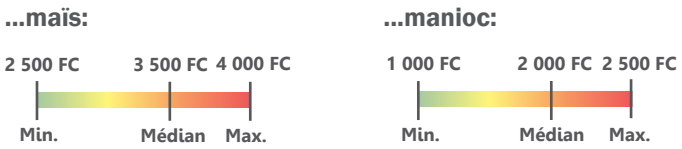

La fonctionnalité des moulins de la ville semble principalement limitée par des difficultés techniques liées à leur gestion, le problème lié aux moulins le plus fréquemment rapporté par les IC étant le manque d'entretien ou le besoin de réparations (cité par 60% ou 28/47 IC). Selon un IC qualitatif, il arrive fréquemment que les moulins endommagés ou tombés en panne soient abandonnés par leur propriétaire et ne soient pas réparés. Le manque ou l'indisponibilité de carburant pour actionner le générateur utilisé pour le fonctionnement du moulin a également été cité comme un problème par 53% des IC (25/47 IC), suggérant qu'une part importante des moulins enquêtés ne fonctionne que par intermittence.

Principaux problèmes liés aux moulins rapportés par les IC:

(plusieurs réponses possibles, n = 47)

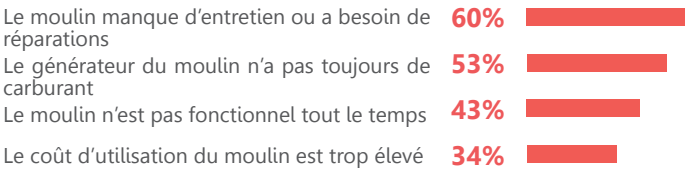

Comme représenté dans la carte présentée à la page précédente, une large majorité des moulins se situe à proximité des marchés. Selon un IC qualitatif, le nombre de moulins fonctionnels dans la ville est insuffisant pour répondre à la hausse de la demande engendrée par l'accroissement de la population. Cette situation entraîne une surutilisation des infrastructures existantes, et rallonge le temps nécessaire aux ménages pour accéder aux services fournis par les moulins, en particulier dans les quartiers où ils sont moins nombreux. Face à l'arrivée de ménages déplacés à Nyunzu-centre, la décision a été prise de fixer le coût de l'utilisation des moulins à 100 FC pour moudre 1 kilogramme de manioc. Lors de la collecte de données, le coût médian de l'utilisation des moulins était de 3 500 FC pour moudre 20 kg de maïs et de 2 000 FC pour moudre 20 kg de manioc.

Gouvernance des moulins

La majeure partie des moulins (60%) de la ville sont détenus par des acteurs privés. En matière de gouvernance, il existe à Nyunzu un comité des meuniers, qui rassemble les propriétaires de moulins. Les principaux acteurs de la création de ce type d'infrastructure restent cependant les acteurs et individus privés, le comité des meuniers pouvant être consulté sur les zones où les besoins de moulins sont les plus importants. Selon un IC qualitatif, il existe un nombre réduit de moulins communautaires dans la ville.

Acteurs de la gestion des moulins

(plusieurs réponses possibles, n = 47)

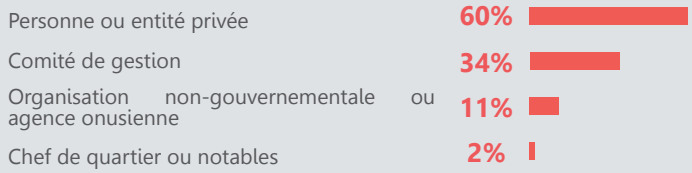

Espaces communautaires

Un total de 19 espaces communautaires[24] ont été identifiés à Nyunzu-centre, dont 10 espaces d'apprentissage (centres d'alphabétisation, ateliers de couture ou de menuiserie), 5 infrastructures sportives, 2 centres communautaires et 2 autres types d'espaces. Parmi les IC interrogés sur l'état de ces espaces communautaires, 2 d'entre eux ont déclaré que l'état de délabrement du lieu le rendait inutilisable, 7 ont déclaré qu'il avait besoin de travaux de grande envergure et 6 ont déclaré qu'il avait besoin d'entretien. Parmi les améliorations citées pouvant être apportées à ces espaces communautaires, 10 IC ont mis en avant le besoin d'aménagements apportés à l'infrastructure (réaménagement pour les stades, construction ou réparation de bâtiments, etc.), tandis que 7 IC ont rapporté avoir besoin d'outils et de matériels afin d'améliorer leur fonctionnement et la qualité des services rendus par ces lieux.

PRIORITÉS SECTORIELLES

- Augmentation du nombre de moulins fonctionnels dans la ville

Notes de bas de page

24. Lors de la collecte de données, un espace communautaire a été défini comme un lieu public ou privé accessible à la grande majorité de la population

Limites de l'évaluation

Les résultats présentés dans cet aperçu de situation sont représentatifs de la situation au moment de la collecte de données, et ne tiennent pas compte d'évolutions pouvant avoir eu lieu depuis celle-ci.

Lors de la collecte de données, afin de référencer les infrastructures de manière exhaustive, l'espace bâti de Nyunzu-centre a été délimité et découpé en carrés de cent mètres de côté qui ont été parcourus et dont les infrastructures ont été enquêtées successivement. Cependant, il ne saurait être exclu que des infrastructures n'aient pas été identifiées.

Afin d'obtenir les informations les plus précises possible sur les infrastructures enquêtées, les IC travaillant auprès de celles-ci (par exemple les enseignants ou gestionnaires pour les établissements scolaires, les médecins ou infirmiers pour les structures de santé...) ont été privilégiés au détriment des usagers. Ce choix visant à obtenir des données plus précises est cependant susceptible de constituer un biais dans les réponses apportées au questionnaire.

Dans la mesure où l'évaluation portait sur les infrastructures et services communautaires, seules les latrines et points d'eau étant utilisés par plusieurs ménages ont été identifiées et enquêtées lors de la collecte de données. Les infrastructures EHA n'étant pas accessible à tous (par exemple qui se situent sur des parcelles privées murées) n'ont pas été enquêtées. Les cartes représentant le nombre de ménages par infrastructure sont dès lors à interpréter avec précaution, car la partie des habitants de la ville n'ayant pas recours aux infrastructures EHA communautaires n'ont pas été soustraits du calcul des proportions.